

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21125 - 78ÈME ANNÉE

## Fête réunionnaise de la Liberté

### Le 20 décembre à la Section PCR de Saint-André

A Saint-André, nos aînés du PCR ont en tout temps, d'une façon ou d'une autre célébré le 20 décembre. Ce fut le cas, ce lundi en soirée.

Les camarades de la Section et quelques amis-es, perpétuant la tradition, se sont retrouvés chez Jacky The-Seng pour ce moment de souvenir et de fraternité.

Après l'hommage rendu à nos ancêtres esclaves, le Secrétaire de la Section a brièvement rappelé les différentes étapes qu'il a fallu franchir avant le vote de la loi instituant le 20 décembre, jour férié et les combats menés par le PCR



pour sortir le maloya du fénoir. La soirée s'est terminée par un pot convivial superbement réussi grâce au dévouement de chacun et

de chacune, dans une ambiance fraternelle et chaleureuse.

*Paul Dennemont*

### Section PCR du Port : « Bon 20 DESANM zot tout ! »

Dans un communiqué, la Section du Port rappelle « l'action déterminante » du PCR dans la célébration de l'abolition de l'esclavage à La Réunion et souligne l'importance d'« un 20 desanm qui marque à nouveau le refus de l'injustice et préserve notre identité culturelle »

Dann kartié, dann famiy, zordi nout tout i sant, i dans zourné gran fêt rényoné la liberté.

Aujourd'hui, comme partout dans La Réunion, les Portoises et les Portois au son du Maloya célèbrent le 20 desanm. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Comme chaque année, c'est devenu un moment incontournable.

Même si nous sommes heureux que notre fête est désormais célébrée par l'ensemble des institutions. Nous ne devons pas oublier que la célébration de

l'abolition de l'esclavage est intimement liée à la lutte légitime du peuple réunionnais pour conquérir des espaces de liberté. **L'action du PCR a été déterminante dans ce combat,**

Cet acquis dont beaucoup de Portoises et Portois ont su s'approprier, transmettre et populariser dans les quartiers, dans la ville et dans leur famille permet de maintenir la flamme être fier de vivre en Réyoné.

Aujourd'hui, encore, nous devons comme chaque année célébrer cette fête avec en mémoire une célébration qui honore nos ancêtres.

Et un 20 desanm qui marque à nouveau le refus de l'injustice et préserve notre identité culturelle.

Bonn fêt Réyoné la liberté, bonn fêt kaf a zot.

*Pour la Section PCR Le Port  
Le secrétaire Patric Boitard*

## Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, écrit au ministre de l'Agriculture

# La CGPER demande à Marc Fesneau le versement anticipé en février 2023 du reliquat de l'aide à la production de canne à sucre

Dans un courrier adressé le 21 décembre à Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, demande à l'État le versement en février 2023 du reliquat de l'aide à la production au lieu d'attendre novembre 2023, date indiquée par le DAAF Réunion. Le versement anticipé en février 2023 doit contribuer à reconstituer au plus vite une trésorerie indispensable pour que les planteurs puissent préparer une campagne sucrière 2023 dans la sérénité. Dans son courrier, Jean-Michel Moutama rappelle que le résultat catastrophique de la campagne 2022, à peine 1,3 million de tonnes, s'explique notamment par la trésorerie insuffisante des planteurs pour faire face à la hausse des prix des intrants. Résultat : le rendement a fortement baissé dans les exploitations cannières.

« Monsieur le Ministre,

Le Comité technique interprofessionnel de la canne et du sucre a validé ce 19 décembre le bordereau de la campagne sucrière 2022. Cette décision a pour effet d'autoriser le versement par l'État des différentes aides. Selon le DAAF Réunion, ce versement doit intervenir en novembre 2023.

Or, la campagne sucrière 2022 a été marquée par un résultat catastrophique, avec à peine 1,3 million de tonnes de cannes récoltées. Ce résultat découle en particulier de la hausse des prix des intrants. Celui des engrais a été multiplié par deux, tout comme ce-

lui du fioul détaxé. Faute de trésorerie suffisante, les planteurs ont donc utilisé moins d'engrais et ont été également contraints de diminuer d'autres apports, notamment l'irrigation, ce qui eut pour conséquence une forte baisse des rendements.

Pour ne pas que pareil résultat se reproduise en 2023, et pour que les efforts de l'État inscrits dans la Convention canne puissent pleinement donner leurs effets, il est nécessaire que les planteurs puissent reconstituer au plus vite une trésorerie suffisante afin de pouvoir préparer correctement la campagne sucrière 2023 : l'objectif minimal à atteindre est de 1,7 million de tonnes de cannes.

C'est pourquoi la CGPER vous demande de solliciter vos services afin d'anticiper le versement du reliquat de l'aide à la production en février 2023. Cet apport de trésorerie permettra aux planteurs de préparer plus sereinement la campagne sucrière et d'atteindre l'objectif espéré. Il contribuera à un objectif commun à l'État, aux agriculteurs et à leurs partenaires : garantir la pérennité de la filière canne-sucre-alcools-énergie à La Réunion.

Souhaitant que cette demande puisse retenir votre attention. Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre respectueuse considération. »

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Archipel de Socotra, cheval de Troie émirati dans l'océan Indien ?

L'occupation émirienne de Socotra depuis la prise de contrôle le 30 avril 2018 par les Emirats-arabes-unis et l'existence désormais d'une liaison aérienne reliant cette sentinelle sud du Yémen à Abu Dhabi illustrent le jeu d'engrenage des relations internationales. Une stratégie moderne qui partage une cohérence étonnante avec l'un des jeux les plus anciens de l'humanité : le jeu d'échecs, dont Louis Charles Mahé de La Bourdonnais, né à La Réunion, fut considéré comme l'un des compétiteurs les plus talentueux au début du XIXe siècle, grâce à son aptitude extraordinaire pour les combinaisons. Comprendre la diplomatie émirienne au contact de l'océan Indien et du golfe d'Aden nécessite une prédisposition à renouer avec le jeu de plateau stratégique, les manœuvres qui l'accompagnent, voire le mariage des contraires.

Un article de recherche « Dubaï ou l'antithèse d'une nation » rappelait que les Émirats-arabes-unis forment un pays très jeune. Tellement, que l'on ne peut pas parler d'une identité propre à la nation. S'il existe, bien sûr, un aspect culturel, il s'agit en réalité de cultures importées. Même les nationaux, hormis certaines vieilles familles dont la famille royale, sont en réalité de « récents » immigrés iraniens.

Les échecs sont l'un des jeux les plus anciens, les plus intellectuels et les plus culturels qui soient, associant à la fois sport, raisonnement scientifique et aspects artistiques. Pour ce qui est de ses origines, certains pensent que le jeu est issu d'un autre jeu similaire aux échecs, appelé Chaturanga, qui se serait développé dans le nord du sous-continent indien pendant la période de la dynastie des Gupta (~ 319-543 EC) pour après se diffuser le long des routes de la soie à l'ouest de la Perse.

Cependant, le concept du jeu d'échecs moderne serait dérivé de « Chaturanga » qui signifie « quatre divisions », et qui fait référence soit aux divisions des pièces de jeu en infanterie, cavalerie, éléphanterie et charrette (pièces qui dans le jeu moderne sont devenues le roi, tour, dame, cavalier et pion), soit au fait que le jeu comprenait auparavant quatre joueurs. « Chatrang », et plus tard « Shatranj », était le nom donné au jeu lorsqu'il est arrivé en Perse sassanide vers 600 EC.

La première référence au jeu provient d'un manuscrit persan décrivant un ambassadeur du sous-continent indien venant rendre visite au roi Khosrow I (531-579 EC) et lui présentant le jeu en cadeau. De là, le jeu s'est diffusé vers d'autres régions, notamment vers la



péninsule arabique et l'ancienne Byzance.

En 900 EC, les maîtres d'échecs abbassides al-Suli et al-Lajlaj ont composé des œuvres sur les techniques et la stratégie du jeu, et en 1000 EC, le jeu d'échecs était déjà populaire à travers l'Europe et en Russie, où ils ont été introduits dans la steppe eurasiennne. Dans les manuscrits d'Alfonso, une collection médiévale de textes illustrant trois différents types de jeux populaires du XIIIe siècle — connus aussi sous le nom de « Libro de los Juegos » (livre des jeux) — le jeu d'échecs y est décrit comme étant très similaire à la version persane de « Shatranj », en termes de règles et de principes de jeu.

Si l'objectif désormais universel est de capturer la pièce du roi de l'adversaire en utilisant un ensemble prescrit de mouvements possibles sur un plateau carré en damier, quelle architecture de sécurité faudrait-il envisager dans l'océan Indien en cas d'échec et mat sur Socotra ? Au carrefour des routes maritimes avec la corne d'Afrique et le golfe d'Aden, ce laboratoire de géographie militaire forme un jeu de plateau stratégique dans lequel les Émiriens entendent occuper un rôle prépondérant. Avec la même complexité de mouvement que le jeu d'échecs qui connaît aujourd'hui plus de 2 000 variantes de jeu. Sans nul doute, un cheval de Troie émirien dans l'océan Indien animerait de nouvelles formes hybrides de jeu.

**Kevin Lognoné**

# Oté

## Si ni kroi sak i di dann zoinal lé échos, Noute lang kréol rényoné i tienbo séktèr !

Mézami, zot i koné in n'afèr, néna dé foi ou néna konm linpréssion oute kèr i sava arète bate. Ou néna in for doulèr dann oute pyé d'kèr é k'i romont ziska oute pyé d'kou é i déssande dann out bra lé kon m kassé. In doktèr i diré wi sava gingn in AVC karabiné... Sa i pé ariv in pé ninporte ki pou ninporte koi.

Insi mwin ! Mwin té apré ékoute télé é toudinkou mwin la antande néna bonpé kréol — o moïnss 30 % d'apré sak té apré kozé — i parl ankor kréol rényoné. In pé pliss mi pass l'ote koté pars si néna arienk 30 % rantre nou i koz ankor kréol, nou lé fouti. Dann dizan va rèst arienk 20, épizapré 10 insi d' suite, insid'suite ziska ké arienk bande savan — pétète franssé — va parl ankor nout langkréol rényoné.

L'èrla mwin la parti rogarde in pé dsi toute bande zankète lopinyon mwin té pé trouvé. Mwin la parti four mon né in pé partou, ziska in lartik la pass dann zoinal Les Echos é li té anparl lankète ministère la kiltir franssé i fé in pé partou é promyé foi i fé dann bande péi l'outremèr. Mi pé dir azot mwin la roviv pars mwin la lir 81 % demoune La Rényon i koz kréol tou lé zour.

Aprés mwin la vi in n'ote éstatistik téi di 53 % d'moune shé nou i koz arienk kréol rényoné. Bon nouvèl lézami ! Sansa mové nouvèl ? Mi doi dir sa la pa in kékshoz pou jène amwin sof a parl la panik dann lédikassion nassional franssé. Kossa, dopi lontan toute zanfan kréol i sava lékol é arivé laz kinzan néna ankor 53 % d'moune i koz arienk kréol é i gingn pa koz franssé. Sa inlansègnman an fayite sa !

Astèr va di néna 38 % d'moune pliss kinzan i pé z'ète konsidéré konm biling. Sa i fé pa bonpé pars lo franssé d'apré sak mi oi lé mal amontré. I fo dir lansègnman franssé an zénéral ziska zordi la pa in réissite. I étonéré pa mwin ké dann bande péi OCDE lansègnman franssé sré ankor in kou dèrnyé la ké.

Lé konsékanss d'in n'afèr konmsa lé pa bon ditou pou nou mé pou zordi nou v'arète dsu bande shif i amontr noute lang kréol rényoné i tienbo séktèr é sa sré plito in bon nouvèl pou nou, in bon kado d'noël an atandan ké lansègnman dann la républik i amélyor in kou. Tardra viendra !

A bon antandèr salu !

*Justin*